

AU SOMMAIRE

IMPACT ÉCONOMIQUE DANS LA LOIRE	2
EFFETS SANITAIRES ET ÉCOSYSTÈME DE SANTÉ LIGÉRIEN	7
DÉFIS POUR LES MOBILITÉS - « L'URBANISME TACTIQUE »	12
MARCHÉ DU LOGEMENT PERPLEXE	16

COVID-19... ET DEMAIN?

ANALYSES ET QUESTIONNEMENTS SUR LA CRISE SANITAIRE

ÉDITO



En cette période de déconfinement post-crise sanitaire et à l'aube d'une nouvelle forme de crise économique possible liée à la pandémie de Covid-19, nombre de modèles se retrouvent bouleversés.

Des questionnements sont aujourd'hui devant nous :

- Comment penser le redémarrage économique et avec quelles forces dans les territoires ?
- Comment soutenir et favoriser le bien-être et la santé ?
- Comment organiser les systèmes de déplacements et la mobilité de nos concitoyens ?
- Comment appréhender les défis qui se présentent aux marchés de l'immobilier ?

Toutes ces questions en rejoignent une autre plus large sur les mécanismes et les formes de production de la ville et des territoires, tant imaginer l'après est important.

Penser l'après Covid-19, c'est se poser la question de savoir en quoi cette crise est révélatrice des forces et des faiblesses de notre société et de nos territoires.



Viza Guillaume – rue des creuses Saint-Etienne

C'est aussi le moyen de révéler les initiatives locales, institutionnelles comme celles d'acteurs privés.

Epures, l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise, a souhaité, au travers de cette édition spéciale, révéler et illustrer quelques

questionnements et initiatives.

Cette publication n'a pas vocation à être exhaustive mais vise à ouvrir nos réflexions tournées vers cette nouvelle période qui s'ouvre pour tout un chacun.

ÉVALUATION DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE DU COVID-19 DANS LA LOIRE

La crise liée à la pandémie de Covid-19 a poussé les autorités françaises à bouleverser la quasi-totalité de l'activité économique du pays. Le télétravail a été généralisé pour les emplois compatibles, certaines activités jugées nécessaires à la sécurité de la nation ou à la continuité de la vie économique et sociale ont dû modifier leurs habitudes de travail pour respecter les mesures de distanciation et d'autres ont dû bouleverser voire mettre à l'arrêt toute ou partie de leur activité.

Ces mesures sanitaires ont eu des conséquences économiques sans précédent.

Le produit intérieur brut français a chuté de 5,8% au premier trimestre 2020 d'après l'INSEE, ce qui représente la plus forte baisse depuis que l'institut calcule cet indicateur trimestriel. A titre de comparaison, le PIB avait reculé de 1,6% au premier trimestre 2009 durant la dernière grande crise économique.

La consommation des ménages, principal moteur du PIB français, a chuté de 6,1%. L'investissement, lui aussi, chute lourdement (-11,8%). Au 31 mars 2020, **10,6% des entreprises étaient à l'arrêt***. La baisse d'activité touche principalement les entreprises de 10 à 19 salariés : 39% sont à l'arrêt et 25% en forte diminution d'activité (contre 11% à l'arrêt et 32% en forte diminution pour les entreprises de 500 salariés ou plus).

Dans le même temps, **le chômage augmente fortement** avec une hausse de 243 000 demandeurs d'emploi en catégorie A au mois de mars en France, soit une hausse de plus de 7% sur un mois, alors même que le confinement, à proprement parler, n'a été mis en place qu'à partir du 17 mars. Cette situation est notamment le fait d'une forte baisse de l'intérim. Dans la Loire, on dénombre 37 500 demandeurs d'emploi en catégorie A au mois de mars**, soit une **hausse de 3,6% en un mois.**

La particularité de cette crise est qu'elle n'est pas le résultat d'une problématique économique, comme l'explosion d'une bulle spéculative ou une faillite majeure, mais bien celui d'une décision étatique à visée sanitaire : le confinement de la quasi-totalité de la population.

Pour amortir les conséquences économiques de ce choix politique, l'État a fait le choix d'un **recours massif au chômage partiel** – plus d'un salarié du privé sur deux – afin de prévenir les licenciements. Il a pu être considéré qu'une partie importante de l'activité économique soit **"mise sous cloche"** : les entreprises n'ayant pas eu à recourir au licenciement*** seraient prêtes à relancer leur activité dès la levée du confinement.

Cette première analyse des effets économiques porte sur la période du confinement, inédite dans notre pays.

Depuis le début de la crise, l'INSEE publie une synthèse bimensuelle du confinement sur l'économie nationale. Dans son point de conjoncture du 23 avril 2020, l'institut livre son estimation de la perte d'activité liée au confinement. Grâce au détail par branche d'activité, on constate que les secteurs résistent plus ou moins bien à la crise. Certains sont durement touchés par la crise, comme l'hôtellerie restauration.

D'autres en revanche sont moins impactés et servent en quelque sorte d'amortisseur à la crise : c'est par exemple le cas de ce qu'on appelle l'économie présentielle,



* Source : DARES, enquête flash – avril 2020

** Source : DARES – Pôle emploi-STMT, données brutes

*** Source : DARES, enquête flash – avril 2020

c'est-à-dire les activités locales visant la satisfaction des besoins des personnes présentes sur le territoire (administration publique, distribution, éducation, santé...).****

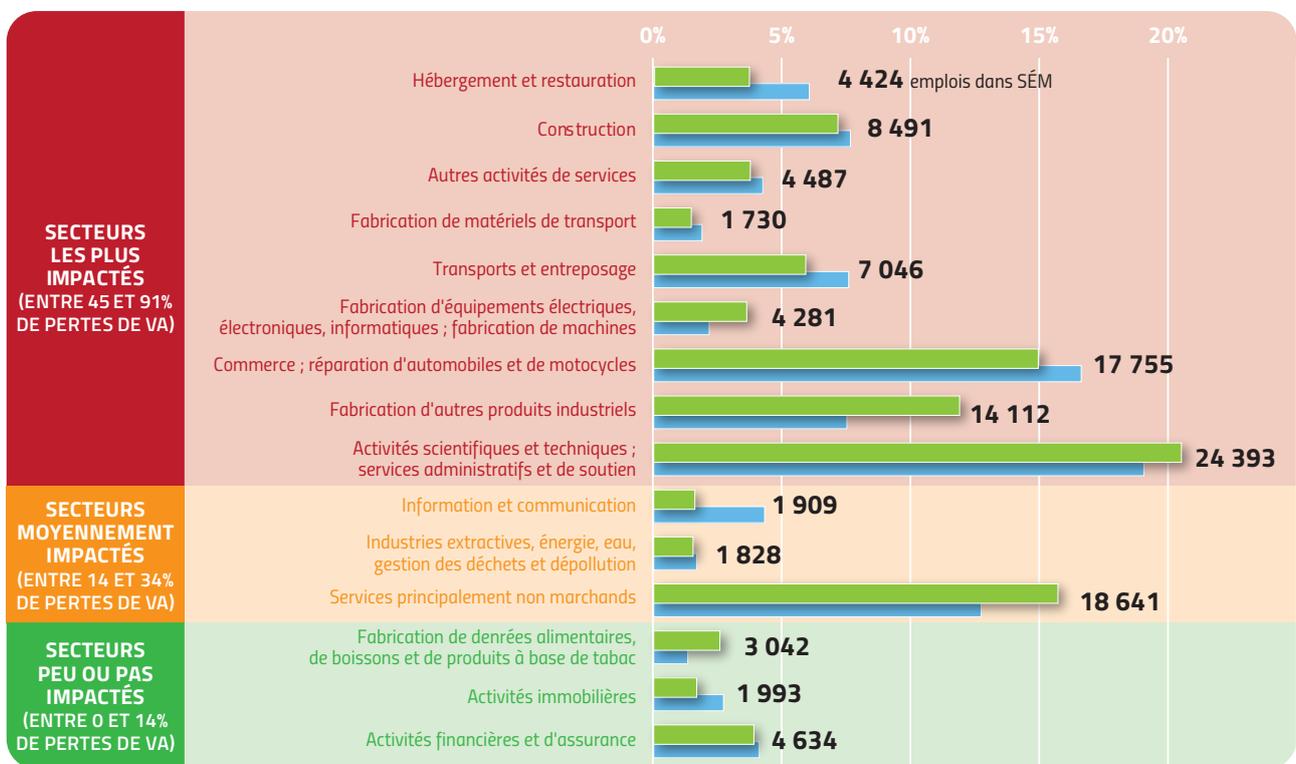
Les territoires sont spécialisés dans certains secteurs plutôt que dans d'autres : il est donc possible

de décliner les données nationales de l'INSEE en fonction du poids de chaque secteur dans la structure économique des territoires.

L'activité la plus touchée est l'hébergement-restauration (91% de pertes de valeur ajoutée) et représente 4 400 emplois dans Saint-

Étienne Métropole. C'est ensuite les 8 500 emplois dans la construction qui sont les plus touchés (-79% de VA). Les activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien représentent le secteur avec le plus d'emplois dans SÉM (24 400). Leur perte de valeur ajoutée est estimée à 45%.

POIDS DES SECTEURS ÉCONOMIQUES DANS SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE PAR RAPPORT À LA FRANCE



Source : Acoff - Urssaf / Insee - traitement epures

■ Saint-Étienne Métropole ■ France

Précisions méthodologiques :

Les données nationales d'estimation des pertes de valeur ajoutée ont été croisées avec les données emploi de l'Acoff-Urssaf 2018, données localisées les plus récentes. La corrélation entre la structure de l'emploi et la valeur ajoutée n'est pas automatique, et certaines pertes de valeur peuvent être plus élevées ou plus faibles selon des circonstances locales qui ne sont pas prises en compte par cette méthode (productivité des entreprises, choix d'organisation interne ou politiques locales par exemple). L'analyse porte sur 191 000 emplois ligériens.

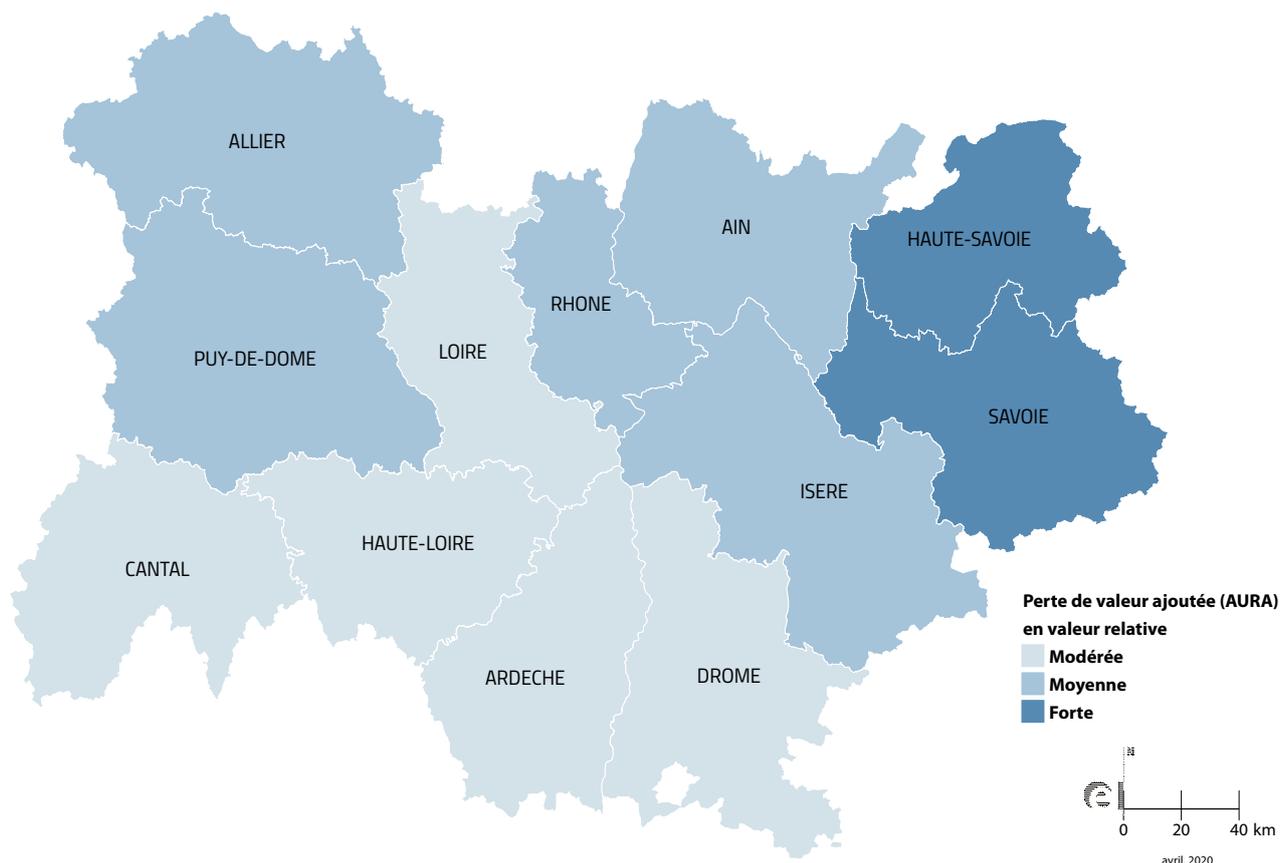
Les estimations de pertes de VA par EPCI sont issues du blog d'Olivier Bouba-Olga "professeur des universités en aménagement de l'espace et urbanisme à la Faculté de Poitiers". Ces estimations basées sur celles de l'INSEE prennent en compte les dernières semaines du confinement, durant lesquelles certaines entreprises (notamment dans la construction ou l'industrie) ont pu reprendre une partie de leurs activités grâce à la mise en place de dispositifs sanitaires à destination des employés. Il convient de noter que les méthodes mises en place pour dresser les estimations de pertes de valeur ajoutée ont été adaptées face à une situation inédite, elles comportent donc une marge d'erreur. Les résultats obtenus rejoignent néanmoins ceux présentés par l'OFCE le 20 avril 2020.



Source : Agence d'urbanisme de Marseille - L'économie présente, un des moteurs du développement local

La méthode employée par l'Agence d'urbanisme se base sur le croisement des données sur la perte de valeur ajoutée et les structures de l'emploi local en 2018, elle se traduit au niveau régional de la manière suivante :

PERTE DE VALEUR AJOUTÉE ESTIMÉE DANS LES DÉPARTEMENTS DE LA RÉGION AURA



Sources : ACOSS-URSSAF et Insee point de conjoncture 23 Avril 2020, traitements epures

Cette carte illustre les différences entre les structures de l'emploi des départements de la Région, mais elle ne se substitue pas à l'enseignement majeur de cet exercice : **l'impact du confinement sur l'économie atteint des proportions exceptionnelles dans tous les territoires, même si certains sont plus fragiles que d'autres face au confinement.**

Le département le moins touché est le Cantal avec une perte d'activité de 29,9%, alors que **la Loire affiche une perte d'activité estimée à 33,5%*** pendant la période de confinement. Le département le plus touché est la Savoie avec une perte d'activité de 39,1%, qui

s'explique par une forte spécialisation dans l'activité la plus impactée par le confinement : *l'hébergement et la restauration* (91% de pertes de valeur ajoutée), secteur qui connaît une généralisation du recours au chômage partiel** (près de 100% des entreprises y ont recours pour une partie de leurs salariés). L'impact est immédiat pour la Savoie puisque l'on constate une forte hausse des demandeurs d'emploi en catégorie A durant le mois de mars (+12,9% contre +3,6% dans la Loire), ce qui démontre les conséquences majeures d'un confinement qui ne correspond qu'à la moitié du mois sur ce territoire touristique.

Puisque le confinement impacte différemment les secteurs d'activité, on remarque que les territoires sont plus ou moins touchés par le confinement en fonction des spécialisations du tissu économique local.

S'il est indéniable que le confinement a frappé durement les économies des territoires, certains ont montré une capacité d'adaptabilité face à ce choc majeur.



* <https://blogs.univ-poitiers.fr/o-bouba-olga> le 30 avril 2020

** Source : DARES, enquête flash – avril 2020

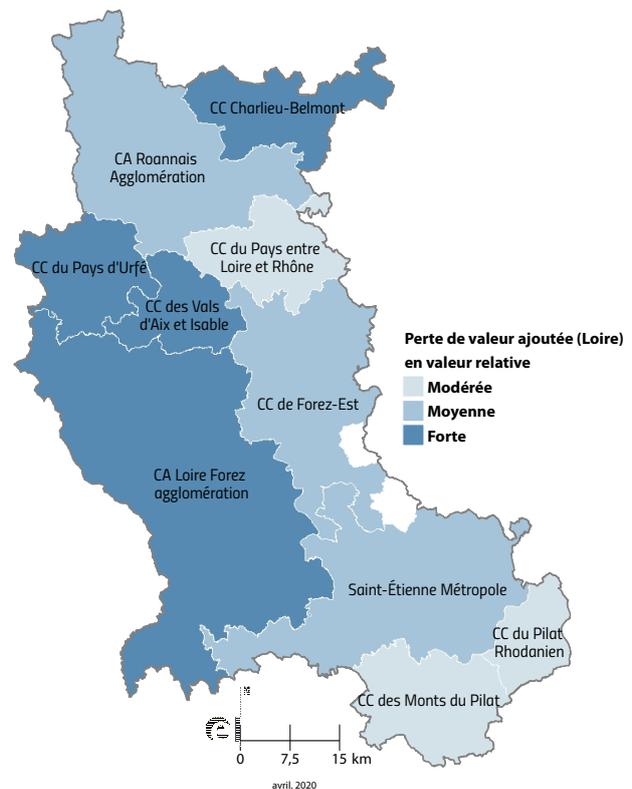
*** <https://www.acteursdeleconomie.latribune.fr> le 23 avril 2020

**** <http://www.leparisien.fr> le 20 avril 2020

L'exercice appliqué aux EPCI ligériens montre là encore des différences entre les territoires :

La CC des Monts du Pilat est le territoire le moins touché avec une perte de valeur ajoutée estimée à 29%. La forte présence des *services principalement non marchands* (30% des emplois salariés privés), secteur qui fait traditionnellement office d'amortisseur en temps de crise, aide ce territoire à s'adapter face au confinement. La CC Charlieu Belmont, à l'inverse, est le territoire le plus touché par les mesures de confinement avec une perte de valeur ajoutée estimée à 35,1%. Cela s'explique par un effet ciseau entre la présence importante d'activités fortement impactées par la crise (*fabrication d'autres produits industriels*, qui représente presque un emploi sur quatre dans le territoire pour une perte de valeur ajoutée de 45%) et la faible présence d'activités moins impactées comme les *services principalement non marchands* (10% des emplois contre 15% dans la Loire). Un effet ciseau similaire est observé dans Loire Forez agglomération via ces deux mêmes branches.

PERTE DE VALEUR AJOUTÉE ESTIMÉE DANS LES INTERCOMMUNALITÉS DE LA LOIRE



DEUX ENTREPRISES INDUSTRIELLES LIGÉRIENNES PARTICIPENT À LA GESTION DE CRISE

L'agilité des territoires et de leurs acteurs privés ne s'exprime pas uniquement au travers de leurs structures économiques. Elle passe aussi par un **tissu économique local innovant**, et par des **entreprises capables de s'adapter rapidement aux besoins nouveaux** apparus avec la crise.

C'est notamment le cas d'AJ Biais (et avec elle 50 autres entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes issues de la spécialisation technique en textile ou textile médical dont localement Thuasne, Sigvaris notamment) : ce leader européen du biais en tissu, localisé à Saint-Étienne, s'est **réorganisé afin de répondre à l'explosion des besoins en masques** de type « grand public », et anticipe une **capacité de production à la mi-mai de 40 000 masques par jour*****.

Cette souplesse des entreprises s'exprime aussi à travers leur **capacité à revoir rapidement leur organisation du travail interne**.

C'est le défi qu'ont relevé Les Ateliers du Haut-Forez, l'un des derniers fabricants français de lits d'hôpitaux localisé à Saint-Bonnet-le-Château, qui a **doublé sa production** pour faire face à la demande mondiale et ainsi produire 600 lits par mois****.



© AJ BIAIS



© AHF

Saint-Étienne Métropole affiche une perte de valeur ajoutée très proche du niveau départemental (respectivement 33,7 et 33,5%), ce qui illustre son poids statistique majeur (plus de 60% des emplois salariés privés du département). La Métropole compte de nombreux salariés dans *les activités scientifiques et techniques, les services administratifs et de soutien* (21% des emplois contre 17% dans la Loire) pour lesquels la perte de valeur ajoutée est importante (-45%). C'est aussi dans la Métropole que l'on retrouve le plus les activités les moins impactées par le confinement : *les activités financières et d'assurance* (presque aucune perte de valeur ajoutée) et *les activités immobilières* (2% de pertes de valeur ajoutée).

Saint-Étienne Métropole a été plus

souple que les agglomérations voisines du Pôle Métropolitain, grâce notamment à la forte présence de services principalement non marchands (16% des effectifs salariés privés contre 11% dans l'ensemble du Pôle Métropolitain), peu impactés par la perte de valeur ajoutée.

C'est la CC de l'Est Lyonnais qui a semblé résister le moins bien au confinement, avec une perte de valeur ajoutée estimée à 47%. La spécialisation importante dans l'activité de *transport et entreposage* (30% des emplois contre 8% dans le Pôle Métropolitain) pèse lourd car cette activité affiche un fort taux de pertes de valeur ajoutée (63%). Cette remarque est valable pour la CA Porte de l'Isère, dans des proportions moindres (14% des emplois pour le

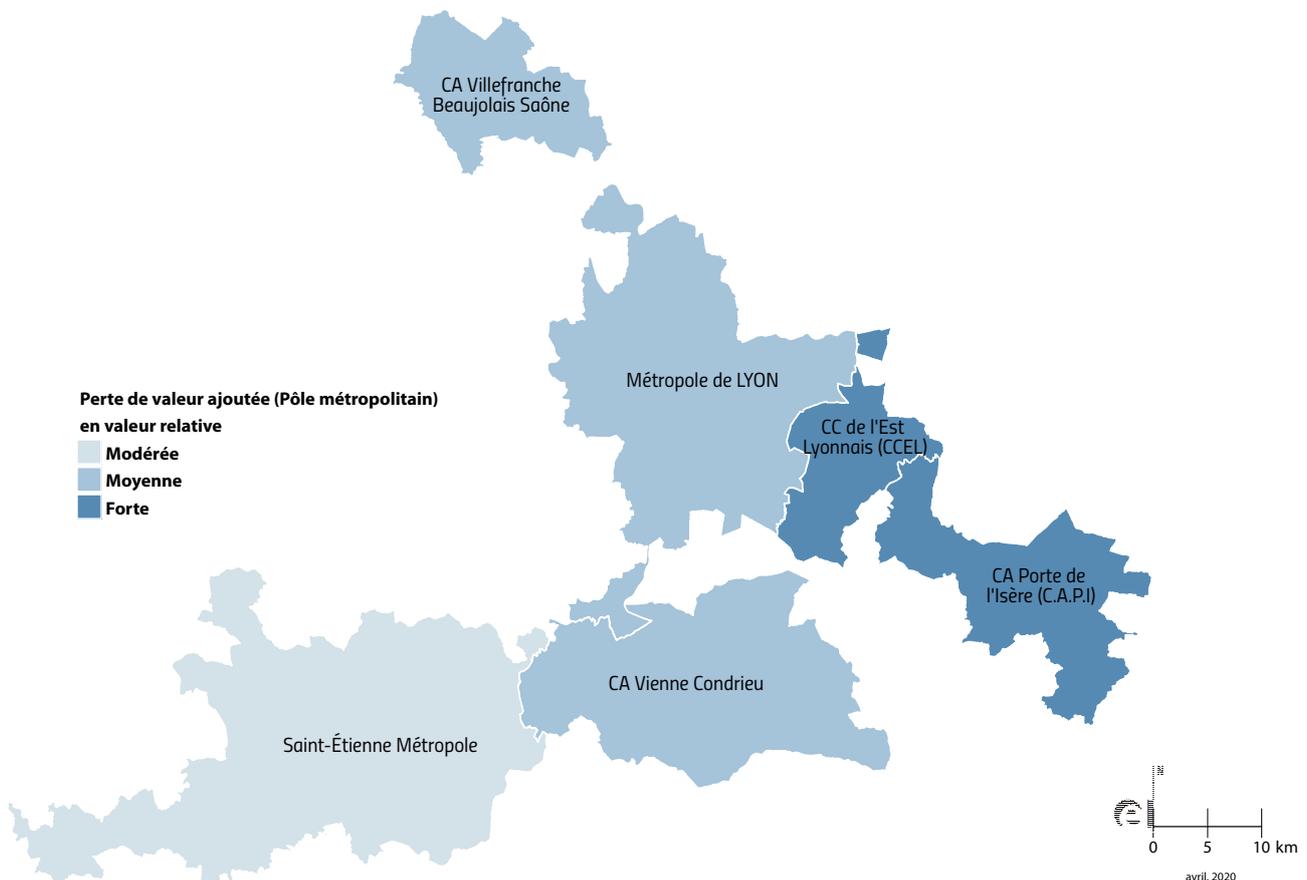
transport et entreposage), pour une perte de valeur ajoutée totale estimée à 38%. Cette perte est estimée à 37% pour la Métropole de Lyon et à 35% pour la CA de Vienne Condrieu.

Si la période de confinement n'a pas les mêmes conséquences en fonction des territoires, son impact varie aussi en fonction des catégories socio-professionnelles. Les arrêts de travail touchent plus les ouvriers que les cadres supérieurs* (60% contre 24%), avec comme corollaire une situation naturellement inversée pour les personnes travaillant à domicile (66% des cadres contre 5% des ouvriers).



* Enquête IPSOS pour le projet "Citizens' Attitudes Under COVID-19 Pandemic", CEVIPOF, des 23-25 mars 2020.

PERTE DE VALEUR AJOUTÉE ESTIMÉE DANS LES INTERCOMMUNALITÉS DU POLE MÉTROPOLITAIN



Sources : ACOSS-URSSAF et Insee point de conjoncture 23 Avril 2020, traitements epures

ET DEMAIN ...

La période de déconfinement pose encore beaucoup de questions et aura probablement des impacts aux contours encore flous. Il est en revanche déjà certain que la période de confinement qui s'est achevée le 11 mai est particulière au regard de l'ampleur du ralentissement de l'activité économique.

Les problématiques liées à la reprise d'activité diffèrent fortement entre les secteurs, à tel point qu'il serait hasardeux d'étendre à ce stade notre analyse aux semaines et aux mois qui viennent.

EFFETS SANITAIRES DU CONFINEMENT ET ÉCOSYSTÈME DE SANTÉ LIGÉRIEN



© freepik

A l'heure du déconfinement, une première analyse de la situation sanitaire dans le département peut être faite.

La Loire est un des départements de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui a été le plus impacté depuis le début de l'épidémie avec le Rhône et la Haute-Savoie.

Au niveau régional, on compte plus de 10 000 personnes hospitalisées entre le 19 mars et le 12 mai et plus de 1 500 décès.

Après avoir enregistré un pic entre fin mars et début avril, le département et la Région connaissent une baisse importante et durable du nombre de cas et d'hospitalisations depuis le 20 avril.

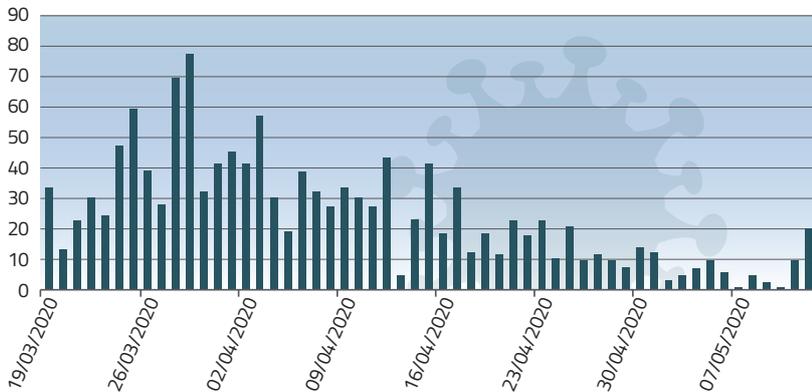
	Nombre cumulé de personnes hospitalisées	Nombre cumulé de personnes en réanimation	Nombre cumulé de décès	Nombre de personnes retournées à domicile
Ain	572	103	89	331
Allier	217	37	32	155
Ardèche	606	55	90	395
Cantal	68	17	10	38
Drôme	693	131	131	454
Isère	825	145	123	536
Loire	1 313	183	215	729
Haute-Loire	148	9	13	81
Puy-de-Dôme	234	74	40	150
Rhône	4 015	759	584	2 242
Savoie	467	67	59	350
Haute-Savoie	1003	154	154	704
Auvergne-Rhône-Alpes	10 161	1 734	1 540	6 165

Source : Santé Publique France – traitements epures

COVID-19... ET DEMAIN ?

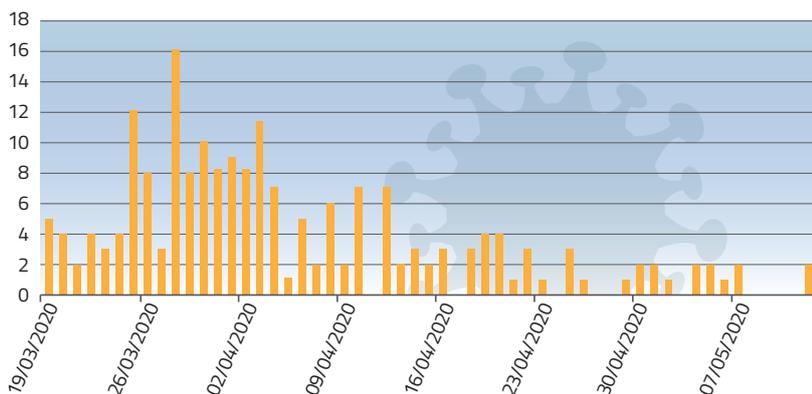
ANALYSES ET QUESTIONNEMENTS
SUR LA CRISE SANITAIRE

NOMBRE QUOTIDIEN DE PERSONNES HOSPITALISÉES POUR COVID-19 DANS LA LOIRE



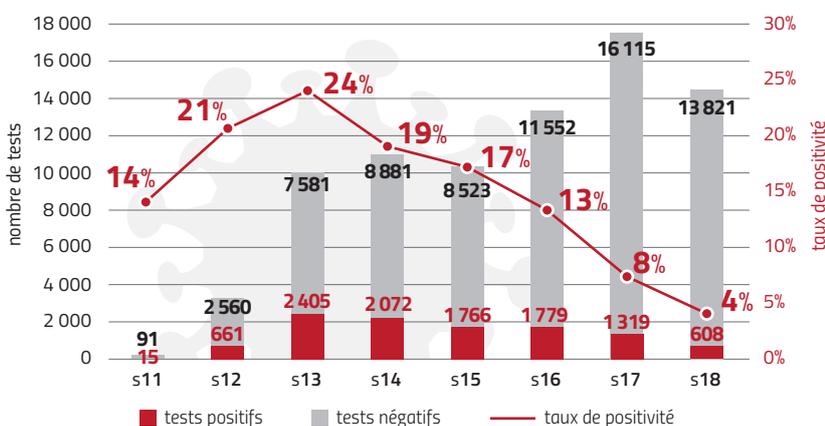
Source : Santé Publique France

NOMBRE QUOTIDIEN DE NOUVELLES ADMISSIONS EN RÉANIMATION POUR COVID-19 DANS LA LOIRE



Source : Santé Publique France

NOMBRE DE TESTS RÉALISÉS, NOMBRE DE TESTS POSITIFS POUR SARS-COV-2 ET TAUX DE POSITIVITÉ, PAR SEMAINE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Source : Santé Publique France

Au 12 mai 2020, 2 026 personnes sont hospitalisées en Auvergne-Rhône-Alpes pour Covid-19 dont 337 personnes dans la Loire. 89% des personnes hospitalisées ont plus de 60 ans.

Si le virus est toujours actif dans le département et la Région, le taux de positivité, c'est-à-dire le nombre de tests positifs par rapport au nombre de tests réalisés, est en diminution constante depuis cinq semaines.

Concernant la tension hospitalière, le doublement du nombre de lits en réanimation couplé à l'effet du confinement a permis à la région d'absorber la première vague de malades graves du Covid-19 sans saturer le système hospitalier.

Le CHU de Saint-Etienne notamment aurait accueilli jusqu'à 40% des malades du département.

Au 20 avril, le taux de remplissage régional des lits de réanimation était autour de 75%.

Au 12 mai 2020, le département de la Loire compte 48 patients en réanimation pour 70 lits disponibles. Ainsi, la tension hospitalière n'est pas aussi élevée qu'en Ile-de-France ou dans les régions de l'Est et du Nord de la France mais une vigilance reste à observer, notamment dans l'hypothèse d'une reprise du nombre de cas et d'hospitalisations quelques semaines après le déconfinement.

D'autant que si les services hospitaliers s'étaient largement réorganisés afin d'accueillir les patients Covid, et une grande majorité des opérations et des soins hors urgences avaient été reportés, les établissements vont reprendre progressivement leur activité et les personnels réaffectés rejoindre leurs services.

L'ÉCOSYSTÈME STÉPHANOIS PARTICIPE À L'EFFORT DE RECHERCHE AUX PLANS NATIONAL ET EUROPÉEN

Des tests ont été développés, notamment à Saint-Etienne, où une équipe de chercheurs du laboratoire des agents infectieux et d'hygiène du CHU et le Gimap (Groupe sur l'immunité des muqueuses et agents pathogènes) de l'Université Jean-Monnet, en partenariat avec la société Biospeedia émanation de l'institut Pasteur à Paris, ont développé un test sérologique rapide.

Les tests sérologiques permettent de détecter les personnes qui ont été infectées par le virus et qui ont produit des anticorps, y compris en l'absence de symptômes.

A la différence d'un test PCR, les tests sérologiques ne recherchent pas le génome du virus en lui-même, mais les anticorps produits par l'organisme pour se défendre. Ils permettent donc de détecter l'ensemble des personnes qui ont été infectées par le virus, même en l'absence de symptômes, et ont produit des anticorps. Pour en avoir le cœur net, le prototype a été fourni aux équipes du laboratoire des agents infectieux du CHU de Saint-Etienne, dirigées par le virologue Bruno Pozzetto. *"Les résultats sont assez probants et confirment leur étude"*, annonce à franceinfo* le professeur.

Le CHU de Saint-Etienne a également lancé avec l'Institut Pasteur un essai clinique, intitulé Covidaxis**, qui va évaluer plusieurs médicaments pour prévenir l'infection parmi le personnel soignant, particulièrement exposé.



© fotomelia

La mise en place d'une stratégie de dépistage plus massive est une mesure phare du déconfinement.

Un recours plus massif aux tests permettra de détecter, d'isoler les personnes atteintes du Covid-19 et de rompre ainsi les chaînes de contamination. Depuis le début de la pandémie, ce sont notamment les tests virologiques ou PCR qui ont été utilisés.

Au-delà des impacts sanitaires du Covid-19, cette période de confinement aura eu des effets notables sur la santé des Français, à commencer par la santé mentale.



© freepik



© freepik



* www.francetvinfo.fr le 3 avril 2020

** www.chu-st-etienne.fr le 2 mai 2020

Le Cevipof (Centre de recherches politiques de Sciences Po Paris) a observé une augmentation de la consommation d'alcool et de la consommation médicamenteuse (somnifères, relaxants, anxiolytiques) ainsi que des états dépressifs.

L'état psychologique des Français varie notamment selon l'âge,

l'état de santé, l'ambiance et la composition du foyer, le maintien d'une activité professionnelle ou non, les conditions de logement.

Si l'annonce du confinement a entraîné des mouvements de population, les conditions de logement habituelles dans le département viennent nous renseigner sur

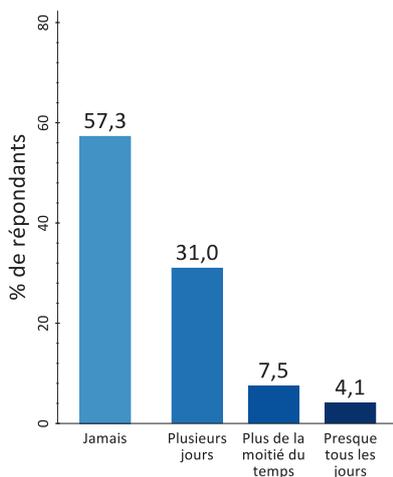
les conditions de confinement des ligériens.

Ainsi, 40% des habitants du département, soit 300 000 personnes, résident dans un appartement dont 35 000 dans un logement sur occupé (Insee). Cette part (4,8%) est significativement plus faible qu'au niveau national (8,2%).

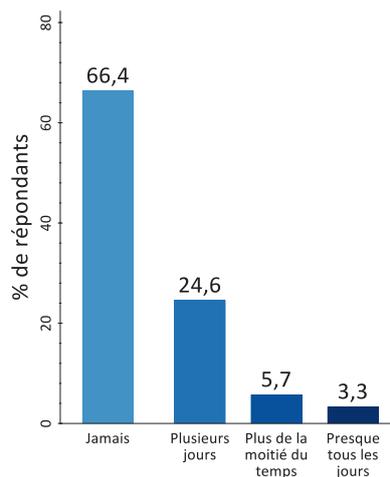
Au cours des deux dernières semaines, à quelle fréquence avez-vous été dérangé par les problèmes suivants ?

SciencesPo
CEVIPOF

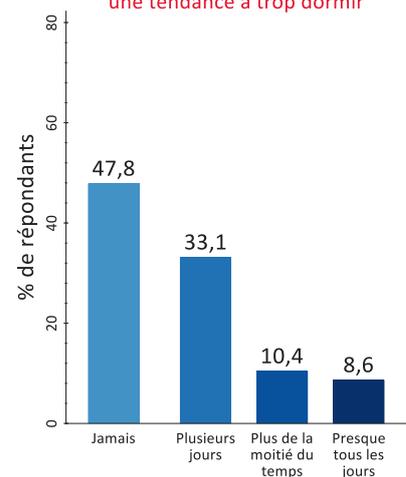
Une diminution marquée d'intérêt ou de plaisir dans vos activités



Un sentiment d'abattement, de dépression ou de perte d'espoir



Des difficultés à vous endormir, à rester endormi(e), ou au contraire une tendance à trop dormir



Attitudes towards COVID-19 - a comparative study



Pour autant, le département compte un nombre important de personnes seules et de personnes âgées, dont 52 000 personnes de plus de 65 ans.

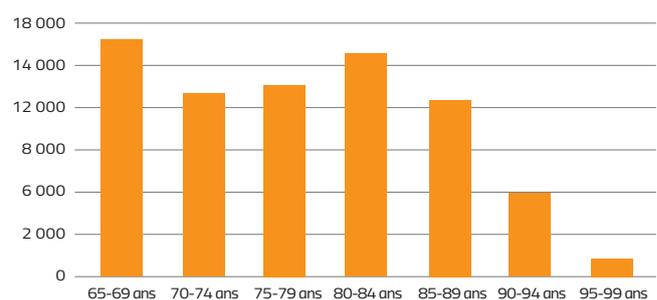
La santé physique a également été affectée par le confinement (pertes d'appétit ou alimentation excessive, manque d'activité physique, moindre recours aux soins hors Covid-19).

PERSONNES DE 65 ANS OU PLUS VIVANT SEULES DANS LA LOIRE

	Effectifs	Pourcentage
Personne vivant seule	52 434	32
Couple sans enfant en logement ordinaire	86 222	52,7
Autres modes de cohabitation en logement ordinaire	14 183	8,7
Hors logement ordinaire	10 805	6,6
Total	163 644	100

Source : Insee, recensement de la population 2016 (exploitation complémentaire)

MODES DE COHABITATION DES PERSONNES DE 65 ANS OU PLUS



Source : Insee, recensement de la population 2016 (exploitation complémentaire)

ET DEMAIN ...

Quelles répercussions psychologiques du confinement à moyen et long termes ?

Quel suivi et quelles prises en charge à la fin du confinement et durant toute la durée de la crise sanitaire ?

Si un certain nombre de mesures ont été mises en place aux niveaux national et local pour maintenir un accès aux soins de la population dont notamment la généralisation de la téléconsultation, les professionnels et les autorités de santé alertent depuis quelques semaines sur les risques de discontinuité des soins et des examens ainsi que les risques de rupture de prise en charge.

Les personnes atteintes de maladies chroniques mais également les nourrissons, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap nécessitent un suivi régulier, tout comme les patients qui ont un suivi psychiatrique.

"L'Ordre des Médecins est très attentif à ce que la crise sanitaire aiguë engendrée par la pandémie au Covid-19 ne s'accompagne d'une autre crise, silencieuse celle-ci, en rapport avec une forte croissance de la morbi-mortalité des affections au long cours et d'affections aiguës qui justifient pleinement d'une prise en charge médicale sans délai. Ceci d'autant plus que le confinement peut générer des troubles spécifiques ou majorer des

pathologies préexistantes. Le parcours de soins de bon nombre de citoyens, du dépistage et du diagnostic, de la thérapeutique et à la prise en charge coordonnées entre professionnels de santé, peut être menacé, constituant une perte de chance pour chacun d'entre eux..*

Les professionnels de santé et l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes sont inquiets et appellent à la reprise progressive des activités de soin, de dépistage, de vaccination. Les cabinets de médecins généralistes ont notamment été largement désertés depuis le début du confinement, de l'ordre de 40% selon l'assurance maladie (50% pour les médecins spécialistes).

Ainsi, il s'agit désormais pour les autorités sanitaires et les professionnels de santé d'arbitrer entre reprise des soins et risque de propagation du virus.

ET DEMAIN ...

Quelle sera la capacité et l'organisation des hôpitaux à reprendre les interventions et les consultations ?

Quelle continuité des soins de ville à court et moyen termes ?

Quelles répercussions aura eu le confinement sur l'état de santé des ligériens ? Sur les personnes âgées à domicile et en établissement ?

Enfin, le Covid-19 agit comme un révélateur d'inégalités socio-spatiales masquées dans le débat public récent lors de la crise des gilets jaunes notamment.

Les analyses de Renaud Epstein, maître de conférence en sociologie à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, enseignant à l'École urbaine de Sciences Po et de **Thomas Kirszbaum**, sociologue et chercheur associé à l'Institut des Sciences Sociales du Politique (Université Paris Nanterre, ENS Paris-Saclay) sont à ce titre très tranchées.**

Comme le résume le maire de Grigny (91), Philippe Rio, « *les habitants des quartiers, c'est l'armée de l'ombre de cette guerre sanitaire* ».

Et ces travailleurs clés du confinement se sont avérés particulièrement vulnérables face à la menace virale.

Ces territoires, villes et quartiers populaires, cumulent en effet des facteurs de vulnérabilité sociale et sanitaire, favorisant à la fois l'exposition de leur population et la propagation du virus.

La densité urbaine est questionnée sans pour autant qu'une corrélation soit avérée à ce jour comme le démontre l'analyse du cas Italien par Olivier Boulba Olga***, les deux variables étudiées (nombre de cas et densité de population) semblant totalement indépendantes.



* Source : www.conseil-national.medecin.fr - avril 2020

** Source : Epidémie virale et panique morale : les quartiers populaires au temps du Covid-19, AOC, 14 avril 2020

*** Source : www.blogs.univ-poitiers.fr - Covid-19-et-densite-le-cas-italien - 12 mai 2020

Le surpeuplement fréquent des logements où cohabitent plusieurs générations l'est également. Parfois la faiblesse de l'offre commerciale a pu rendre difficile la distanciation physique.

Ces configurations favorables à la diffusion du virus seraient d'autant plus préoccupantes qu'au niveau des indicateurs de santé la proportion de personnes obèses, diabétiques, touchées par des maladies respiratoires et affections de longue durée est nettement plus élevée dans les quartiers et villes populaires que dans d'autres territoires.

De plus, ces territoires concentrant des facteurs de vulnérabilité au Covid-19 sont aussi parmi les plus exposés aux inégalités d'accès aux soins, pour des raisons économiques

et du fait de la désertification médicale qui peut les affecter massivement comme le révélaient dès 2008 les études de l'agence d'urbanisme sur les quartiers sensibles et la santé dans Saint-Etienne Métropole en particulier.

Si les villes et quartiers populaires semblent particulièrement touchés par le Covid-19, c'est donc avant tout pour des raisons structurelles.

Rappelons-nous que La cartographie des foyers épidémiques à la fin du XIXe et au début du XXe siècle avait contribué à l'émergence de politiques locales de santé et de lutte contre l'insalubrité urbaine.

Le Covid-19 fonctionne aussi comme un révélateur d'inégalités socio-spatiales qui se combinent au détriment des quartiers et villes populaires.

ET DEMAIN ...

Est-il permis d'espérer que les habitants des quartiers et villes populaires ne soient plus seulement considérés comme des sujets des politiques de développement social mais voient leurs mérites reconnus et les risques disproportionnés qu'ils encourent enfin pris en compte dans les politiques urbaines et sociales ?

DES DÉFIS INÉDITS POUR LES MOBILITÉS - OSER "L'URBANISME TACTIQUE"

Ce confinement aura eu des conséquences particulièrement inédites sur la vie de nos concitoyens et sur notre environnement.

En plus d'une nette amélioration de la qualité de l'air, l'empreinte carbone des Français a brusquement chuté de deux tiers depuis le début du confinement. Selon une étude de l'application Greenly*, en première ligne, la baisse drastique des déplacements, qui comptent normalement pour un quart de l'empreinte carbone.

"L'impact carbone de l'essence, qui représente habituellement 10 % des émissions des Français, chute de plus de 83 % par rapport à la moyenne hebdomadaire du début 2020. Il y a en moyenne deux fois moins de pleins à la station depuis le 16 mars"

analysent les tenants de l'application Greenly.

Au sein de la Métropole de Saint-Etienne, les évolutions des trafics routiers, (données du PC Hyrondelle à Saint-Étienne) en sont la parfaite illustration.

Ainsi dès le 16 mars 2020, le trafic était déjà en baisse de 18% du "simple fait" de la fermeture des écoles et des structures de garde d'enfants ainsi que de certains lieux de loisirs.

La 2^e semaine de confinement, celle du 23 mars, est celle où le trafic a été le plus réduit (-75% le lundi 23 mars par rapport au lundi 9 mars). Puis à partir de cette date, le trafic est remonté régulièrement, par exemple pour atteindre une baisse de trafic de -55% le lundi 27 avril par rapport au lundi 9 mars.



*Source : www.linfordurable.fr le 30 avril 2020

Concernant les poids lourds, la baisse est bien moins marquée. Le 17 mars, le trafic PL aux entrées/sorties du sud Loire était déjà en baisse de 9%. La semaine la plus basse, le trafic est en baisse de 44% par rapport à l'avant confinement.

A noter qu'entre l'avant confinement et le 27 avril, la baisse du trafic PL est de 28% "seulement"; ce qui tend à démontrer que l'activité économique en matière de livraison et approvisionnement a continué à œuvrer pendant cette période pour les besoins des entreprises et des populations.

Cette crise sanitaire est l'occasion de réfléchir à l'organisation des mobilités pour le futur.

Les dernières semaines ont montré de manière concrète la nécessité d'apprendre à vivre autrement, à travailler à domicile, à réduire drastiquement les déplacements du quotidien, à composer sans les voyages professionnels...

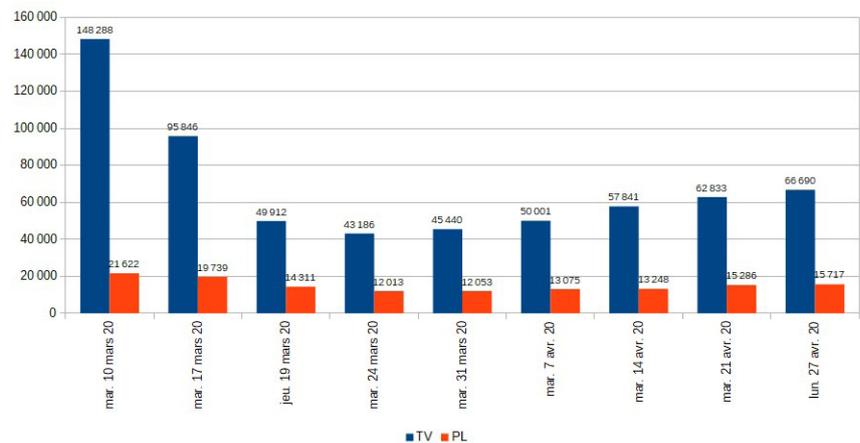
Si cette crise sanitaire a été très analysée notamment sur les effets qu'elle a eu sur notre mobilité quotidienne, ce n'est que depuis peu que l'on peut commencer à appréhender et s'interroger sur la situation de l'après-crise en matière de mobilité.

Un retour à la normale n'étant pas prévu dans l'immédiat, il s'organisera sans doute progressivement. La question de l'accompagnement des mobilités de nos concitoyens dans ce contexte inédit mais aussi pour demain se pose.

On peut distinguer selon le groupe Transitec trois pistes de solutions :

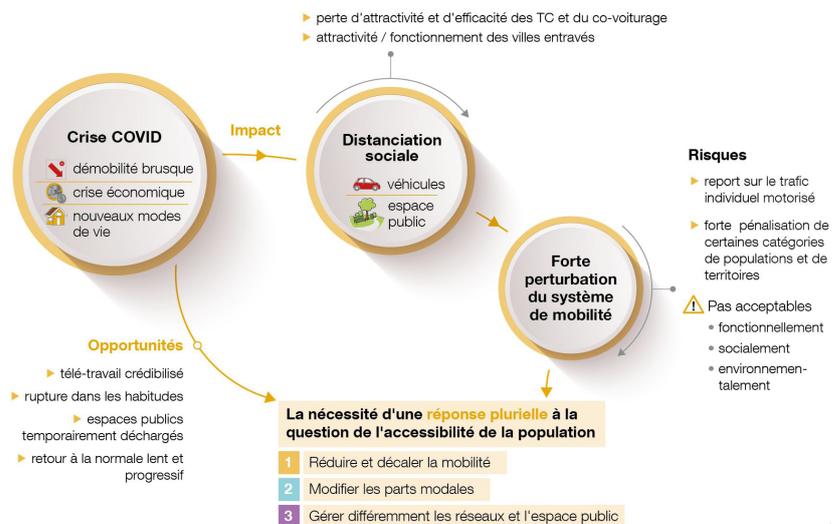
- réduire et décaler la mobilité par exemple par une adaptation régulière des besoins de transport

TOTAL DU TRAFIC JOURNALIER SUR LES DEUX STATIONS ÉTUDIÉES / A47 DARGOIRE - A72 LA FOUILLOUSE



Source : PC Hyrondelle – DDT 42

CONTRAINTE FORTE DURABLEMENT PRÉSENTE POUR LA MOBILITÉ



pour le travail lorsque cela est possible,

- modifier les parts modales et offrir des alternatives sécurisées face au recours à la mobilité individuelle
- gérer différemment l'espace public par l'intermédiaire d'aménagements temporaires ou plus pérennes à l'instar de ceux mis en œuvre dans la période post attentat en matière de sécurité.



* Source : www.transitec.net le 10 mai 2020

L'adaptation de l'espace public pour être encore plus favorable aux piétons et aux vélos passe, de manière provisoire, par la mise en œuvre de nouvelles mesures sur l'espace public.

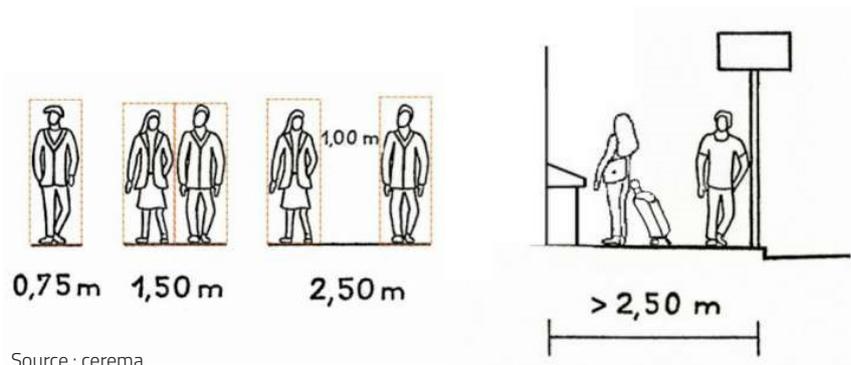
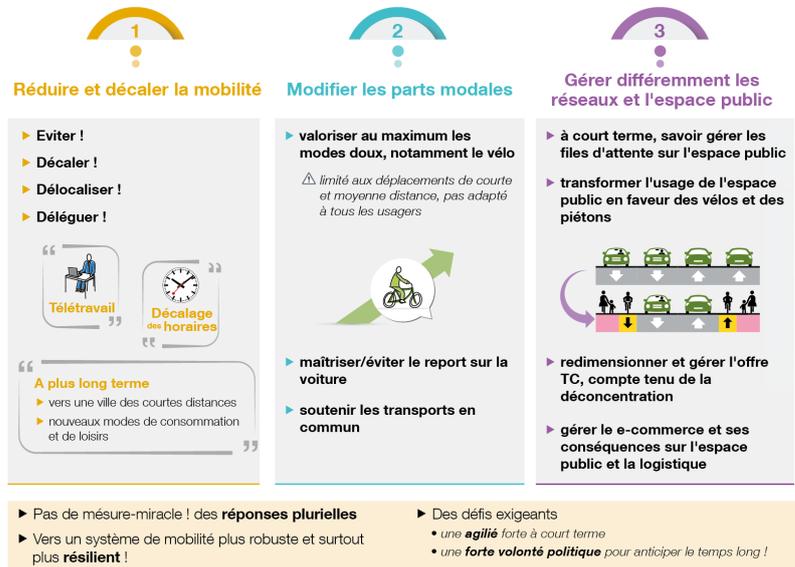
L'heure est à la préparation de l'espace public pour la réappropriation de son sens premier : un bien public, un lieu de croisement, d'échange, de partage. Il faudra pourtant garder nos distances et l'urbanisme semble, à cette fin, se présenter comme un allié de taille.

Compte tenu des bouleversements dans nos mobilités, nombre de villes déploient l'usage d'un urbanisme dit tactique, désormais associé à la mise en œuvre de plan de déconfinement destinée à moduler l'organisation de l'espace public devenu agile et flexible, adaptable aux événements, au coût le plus faible possible pour la collectivité.

Profiter des voies de circulation vides pour redistribuer l'espace public entre les piétons et les automobilistes, devenus moins nombreux en raison de la limitation dans les déplacements, constitue l'une des pistes les plus largement mises en œuvre.



Cours Fauriel – Saint-Etienne



Source : cerema

Il s'agit d'utiliser des aménagements provisoires et amovibles – souvent des balises de chantier et de la signalisation mobile – sur l'espace public pour influencer le comportement des citoyens.

Le trottoir moyen français, massivement hors norme (l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite prévoyant une largeur minimale de 1,5 mètre), est bien loin de pouvoir accueillir deux personnes se croisant à 1 mètre de distance, dans le respect de la distanciation physique mise en place à ce jour (il faudrait pour cela 2,5 mètres).

Contrairement à ce que l'on pourrait croire les territoires les plus densément peuplés, auxquels on pense spontanément, ne sont en fait guère plus mal lotis en la matière que les territoires péri-urbains et ruraux. Si les trottoirs en ville ne sont pas toujours particulièrement généreux par endroits, c'est pire là où les arbitrages en matière d'aménagement ont systématiquement été favorables à la voiture ces quarante dernières années.

Rappelons que sur le périmètre de la ville de Saint-Etienne par exemple ce sont environ 40% des déplacements quotidiens qui sont réalisés à pied, 26% pour le reste du Sud Loire-proche Haute Loire selon l'observatoire des déplacements tenu par l'Agence d'urbanisme.

(source : enquête ménage déplacements - SÉM)

Augmenter l'espace dédié uniquement aux piétons peut se faire en élargissant la partie trottoir : les bandes de stationnement ou des voies de circulation peuvent y être temporairement (voire définitivement) affectées.

Il pourrait être profitable d'accélérer la mise en place de la neutralisation des places de stationnement en amont du passage piéton pour donner plus d'espace d'attente aux piétons. Rappelons ici que ces dispositifs sont de toute façon attendus et incités par la loi d'orientation des mobilités, prévoyant leur mise en œuvre d'ici à 2026.

La réduction du stationnement en surface de manière ciblée dans les rues les plus commerçantes, au profit d'autres poches de stationnement proches (en incitant ainsi à faire marcher un peu les chalands), voire en ouvrage par des politiques tarifaires réadaptées (notamment les samedis) pourraient également faciliter la création de zones d'attente pour les personnes aux abords des commerces.

SAINT-ETIENNE ADAPTE LES CONDITIONS DE TRANSPORT ET PARTAGE 30 KM DE VOIES POUR FAVORISER L'USAGE QUOTIDIEN DU VÉLO

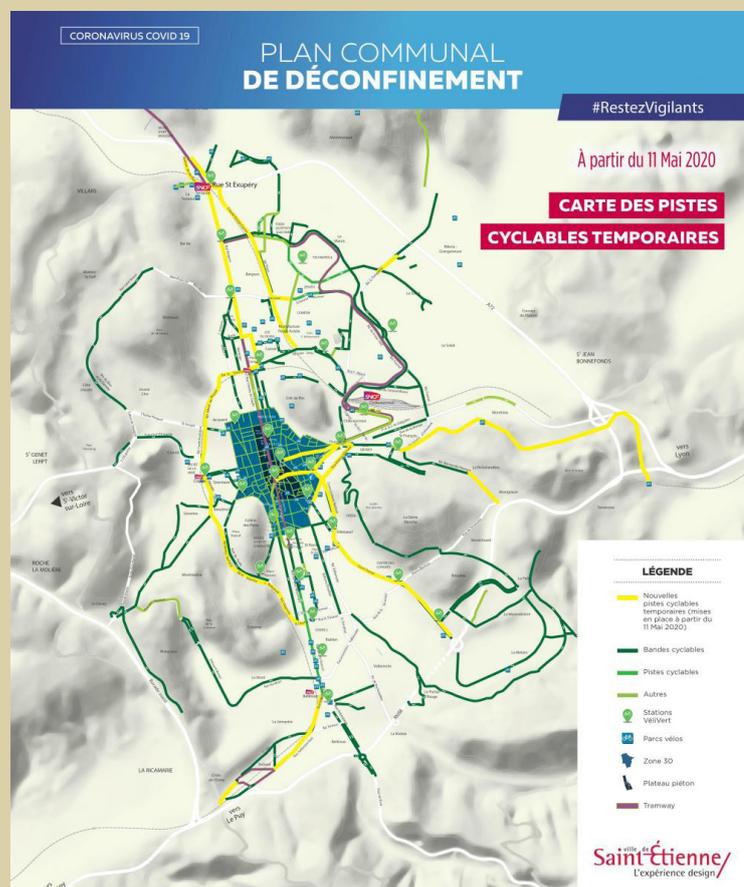
La question des déplacements est un sujet à la fois délicat et essentiel en cette période de crise sanitaire et de risque de propagation du virus.

Une des solutions est de faciliter et de favoriser la pratique du vélo.

La ville de Saint-Etienne a donc engagé un travail pour des aménagements cyclables provisoires, s'appuyant sur les réflexions également menées dans d'autres grandes villes qui font face aux mêmes enjeux.

Ce plan s'appuie sur les propositions faites par l'association locale Ocivélo.

En parallèle, la Métropole a rendu gratuit l'ensemble du système de vélos en libre-service Vélivert, présent sur l'espace public dans la ville centre jusqu'au 31 décembre 2020.



ET DEMAIN ...

- Des initiatives apparaissent, par exemple sous la forme de partage d'axes routiers pour favoriser la mobilité active dans les villes européennes. Ces expérimentations seront-elles en définitive pérennisées par des réaménagements en profondeur ?
- A quels défis les autorités seront-elles confrontées pour garantir l'accessibilité au quotidien de la population aux équipements, activités et services ?
- Comment les autorités organisatrices de la mobilité pourront-elles à la fois assurer la sécurité sanitaire des transports en commun, la capacité d'emport en heures de pointe, et maintenir l'équilibre économique, déjà fragile, des réseaux de transports publics ?
- Les tendances au partage (plutôt qu'à la possession) des modes de transport (covoiturage, autopartage, vélos...) résisteront-elles aux impératifs sanitaires, et aux perspectives d'étalement des horaires de travail ?
- Quelle gestion des flux, des congestions pendulaires et des nuisances provoquées par un regain d'usage des voitures individuelles ?



UN MARCHÉ DU LOGEMENT PERPLEXE : ENTRE MENACES ET OPPORTUNITÉS

"Bien malin qui pourra dire ce qui nous attend" assure le Président de la Chambre des notaires de la Loire, Maître Alain Courtet, dans une interview au média IF Saint-Etienne le 17 avril dernier* en pleine période de confinement, lorsqu'on lui demande comment se portera l'immobilier stéphanois après la crise.

Notons grâce aux chiffres de la Chambre des notaires de la Loire que les marchés stéphanois et ligériens avaient repris des couleurs lors de l'année 2019, les volumes de

ventes annuels dans la Loire ayant poursuivi leur progression avec des augmentations de volumes de vente de +7%. (cf. note de l'observatoire de l'Habitat – epures).

Cette progression est valable dans l'ancien autant pour les appartements que pour les maisons.

Même les prix médians de ventes avaient relevé la tête, avec notamment une évolution de +8,1% sur un an pour les appartements anciens et de +8,2% sur les maisons anciennes à Saint-Étienne.

ET DEMAIN ...

Avec des prix défiant toute concurrence pour une ville de cette envergure en France, Saint-Étienne reste bien positionnée pour investir dans l'immobilier à condition de proposer des produits de qualité notamment dans l'ancien rénové. Si le marché avait tendance à repartir, avec une année 2019 record sur la dernière décennie, qu'en sera-t-il après la crise ?



*Source : www.ifmedia.info le 17 avril 2020

"Il est certain que les volumes de vente en 2020 seront moins importants qu'en 2019, année record."

Maître Alain Courtet,
Président de la Chambre des notaires de la Loire, interview au media IF le 17 avril 2020

Tant pour la vente que pour la location, les visites de biens étaient rendues impossibles.

Le marché de l'immobilier a fortement ralenti pendant la période de crise et de confinement. Ainsi l'activité de transaction immobilière a été à l'arrêt total ou presque malgré les efforts de la profession en matière de numérisation des actes.

Depuis début avril, il existe suite aux décrets gouvernementaux liés à l'état d'urgence sanitaire, une procédure d'acte avec comparution à distance qui a permis aux notaires de signer un acte authentique après avoir recueilli le consentement de son client grâce à la visioconférence et un système strict de procédure en ligne précise, dans cette même interview, le représentant des notaires dans la Loire.

Concernant l'impact de la crise, même si le flou demeure, les professionnels de l'immobilier ne croient pas à un effondrement du marché de l'immobilier.

La menace sur l'accès au financement pour les particuliers

Des taux immobiliers au plus bas, des banques qui assouplissent leurs conditions, une production de prêts qui s'envole... 2019 restera comme

"Dire que le marché s'écroulerait, je n'y crois pas du tout, assure Hubert Guignand, agent immobilier au média IF. Il n'y a pas de baisse de prix actuellement. On ne sait simplement pas ce qu'il va se passer. Je pense simplement que le volume de ventes va baisser. Les banques prêtaient assez facilement. Je pense qu'elles seront beaucoup plus frileuses après la crise. On devrait voir aussi moins d'achats plaisir dans l'immobilier, par exemple pour des résidences secondaires."

"La notion de valeur refuge devrait rester. Concernant les prix dans la Loire et notamment à Saint-Étienne, ils restaient bas même s'ils avaient tendance à remonter légèrement ces derniers mois. J'ai quand même du mal à croire que ces derniers redescendent énormément." précise Maître Courtet.



l'année des records pour le crédit à l'habitat. 2020 pourrait bien marquer un retournement de tendance, avec une hausse des taux et un resserrement des critères d'octroi.

Avant le confinement, le Haut Conseil de stabilité financière et la Banque de France craignaient déjà un emballement du marché et une hausse du risque de crédit. Ces régulateurs poussaient les banques à revenir à des pratiques classiques, comme le strict respect de la règle des 33 % d'endettement, la limitation des durées à 25 ans, l'augmentation des apports. L'objectif : restaurer les marges et réduire le risque de crédit pour préserver le modèle français du financement immobilier.

Avec la crise du Covid-19, les banques resserrent encore les conditions de crédit immobilier. "Elles anticipent une dégradation économique dans les prochains mois et nous demandent, dans les dossiers que nous leur présentons, d'être plus vigilants sur la situation professionnelle des emprunteurs, le secteur d'activité dans lequel ils travaillent, la valorisation du bien et l'épargne après projet en cas de coup dur. Elles sont clairement plus prudentes qu'en 2019", signale Jérôme Robin, fondateur du courtier Vousfinancer, dans une interview pour le site pap.fr.

Tenant compte de la pression des régulateurs, de la crise, de leur propre besoin de marge, les banques n'ont pas tardé à durcir leurs conditions. Apport, durées, taux d'effort, hausse des taux, refus de délégation d'assurance, frais annexes : en 2020, emprunter pour acheter un logement risque d'être moins facile qu'en 2019 notamment pour les primo-accédants. Disposant de peu d'apport, de salaires bas et pour certains impactés dans leurs ressources par la période de chômage partiel, voire de perte d'emploi, ils ne cadrent plus avec l'ensemble des critères.

PROJET DE RÉHABILITATION RUE NEYRON SAINT-ETIENNE



Source : epase-Atelier des vergers

ET DEMAIN ...

La crise de Covid-19 ne fera-t-elle que renforcer ce durcissement pour l'accès au crédit des particuliers, les banques pouvant être incitées à privilégier la relance de l'économie à destination des entreprises ?

Des opportunités inédites via la remise en question des modes de vie, renforcées par un prix moyen de l'immobilier accessible dans la Loire

Dans toute crise, il ressort des éléments positifs. En matière d'immobilier, il convient de s'interroger sur le rapport encore plus intime que chaque citoyen a eu pendant 55 jours de confinement à son propre espace de vie et son logement.

Il est délicat de tirer des certitudes mais il est évident que cette période aura nécessairement poussé chacun à s'interroger.

Si toute la population n'aura surtout pas les moyens ni même l'envie de changer de logement, force est de constater que la période que nous venons de vivre posera nécessairement des questionnements, sur la taille de son logement, son organisation et la distribution des pièces. Nombreuses seront les personnes à rechercher de nouvelles possibilités pour créer un espace favorable au télétravail lorsque celui-ci est possible, à la détente (yoga, travaux manuels, sport d'intérieur...). Plus nombreuses encore seront les personnes à la recherche d'un espace extérieur privatif, et d'autres chercheront au-delà du logement à bénéficier, dans leur environnement immédiat, d'un accès aux services et commerces de premières nécessités.

Ces questionnements nous rappellent les travaux de Monique Eleb sociologue, professeur à l'École Nationale supérieure d'architecture de Paris Malaquais, reçue par l'Agence d'urbanisme dans le cadre des rencontres de l'habitat en 2017.

"Déjà, avec la crise écologique, beaucoup de gens s'interrogeaient sur l'intérêt de vivre dans les grandes villes. Cette crise sanitaire va certainement augmenter les questionnements. Prendre l'air, manger au soleil... C'était important avant le Covid-19, cela va l'être de plus en plus. Avec le confinement, on se rend compte qu'avoir un extérieur est un privilège ! Une terrasse, une loggia, un balcon... ces éléments permettent d'être dehors tout en étant chez soi."

Monique Eleb interview au Télégramme de Brest – Avril 2020*



*Source : www.letelegramme.fr le 25 avril 2020

"Les promoteurs et maîtres d'ouvrage d'avant-garde se sont rendus compte que quelque chose n'allait pas, que les modes de vie avaient énormément changé et qu'on n'en tenait pas compte dans la conception du logement. Il y a beaucoup d'inventions. Mais c'est un lent phénomène, un mouvement qui émerge et qui n'est pas complètement visible. Parce qu'on met un temps fou à faire un immeuble et que le renouvellement est donc très lent."

Monique Eleb interview au Télégramme de Brest – Avril 2020

Rappelons ici que selon les travaux de la sociologue, la France a les logements collectifs les plus petits d'Europe, pour des raisons historiques mais aussi plus largement de conception orientée vers la valorisation foncière mais aussi prévus pour une vie de travail, et même sociale, à l'extérieur du logement.

Nombre de nos concitoyens logent dans des appartements dont la surface est modeste et donc, inadaptée à une vie confinée.

Ces questions percutent tout aussi bien les villes (grandes et moyennes), les villages que les lotissements périphériques ou les copropriétés neuves agrémentées d'espaces

collectifs rendus inaccessibles par le simple respect des règles de distanciation physique.

Il est à ce jour complexe d'analyser sans parti pris ces phénomènes, une chose est sûre pour ceux

qui le désireront et le pourront financièrement, le marché immobilier ligérien offre des opportunités raisonnables en termes de prix, quelles que soient ses aspirations.

ET DEMAIN ...

Un ménage, habitant dans un milieu urbain conjuguant un manque de surface et un manque d'espace extérieur, préférera-t-il chercher un nouveau logement en périphérie ou un logement en ville avec espace privatif et surface plus grande ?

Un ménage, habitant en dehors d'un centre, qui aura vécu pendant le confinement un peu loin de tout, se posera-t-il la question de revenir plus proche des commerces et services de proximité ?

La promotion publique et privée adaptera-t-elle la production de logements ?

Les règles d'urbanisme seront-elles assouplies pour laisser place à de nouvelles conceptions de logements avec espaces extérieurs y compris dans l'ancien rénové ?

L'ADAPTATION DES LOGEMENTS AU CONFINEMENT EN QUESTION, LES ÉCOLES D'ARCHITECTURE S'INTERROGENT.

Comment occupez-vous votre logement en temps de confinement ? À partir de l'outil d'enquête socio-anthropologique du relevé habité, plusieurs étudiants en école d'architecture se sont prêtés au jeu pour répondre graphiquement à cette question.

À l'heure du confinement, des enseignants en école d'architecture s'interrogent sur les différentes réalités que la période pourrait faire advenir dans nos manières d'habiter.

Ainsi, un chantier inter-écoles lancé à la fin du mois de mars est en cours, et plusieurs étudiants se sont déjà portés volontaires.

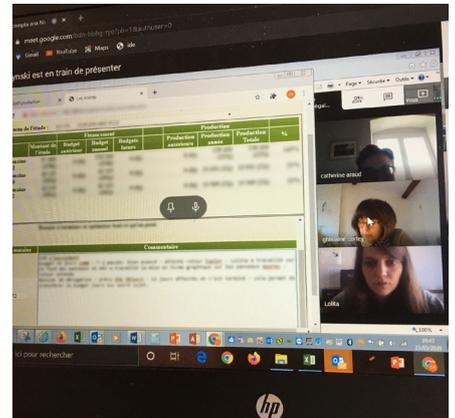
Plus qu'un outil théorique, le relevé habité a notamment été expérimenté dans le cadre des travaux de recherche menés par l'écrivain et architecte Daniel Pinson sur le logement populaire et les grands ensembles.

"Cet outil est utilisé pour faire mesurer aux étudiants en première année l'apport d'un tel exercice, et qu'ils ouvrent les yeux sur les différents usages possibles d'un logement, différents modes d'habiter", précise Elise Roy de l'école d'architecture de Nantes.



DE CETTE PÉRIODE

TOUTE L'ÉQUIPE D'EPURES, L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION STÉPHANOISE RETIENDRA AUSSI :



46 rue de la télématique
CS 40801
42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com
web : www.epures.com

